

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

prévu à l'article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

| IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE |
|--|
| M. □ Mme □ Mlle □ |
| NOM : |
| NÉ(E) LE : |
| TÉLÉPHONE : SITUATION FAMILIALE : isolé(e) □ couple □ en famille □ |
| Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres. |
| Je demande mon inscription : |
| □ en qualité de personne âgée de 65 ans et plus |
| ☐ en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail |
| ☐ en qualité de personne handicapée |
| Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part. |
| RÉFÉRENCES DU SERVICE MÉDICAL OU SOCIAL INTERVENANT A VOTRE DOMICILE OU EN CONTACT AVEC VOUS |
| Je déclare bénéficier de l'intervention : |
| |
| ☐ d'un service d'aide à domicile Intitulé du service : |
| Intitulé du service : |
| Intitulé du service : |

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement automatisé destiné à l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité. Le Responsable du traitement est (Nom de la collectivité + adresse). Les données ne sont destinées qu'aux personnes habilitées du service de prévention des risques et de gestion de crise, ainsi que, sur sa demande, au Préfet.

Signature obligatoire

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer vos droits, nous vous invitons à nous contacter au (email + adresse postale). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

Cette demande doit être adressée au maire de votre commune.